



## mettre la voiture de mon père décédé à la casse

Par **majedo**, le **22/06/2020** à **11:22**

bonjour,

mon père est décédé en 2012, nous sommes 2 héritiers plus ma maman. En 2012, j'ai demandé à mon neveu (mon frère étant décédé en 1994, il est le descendant de mon frère donc l'héritier au même titre que moi) une dérogation pour conduire la voiture de mon père, ce qui n'a pas posé de problème. Le contrôle technique était OK et mon assurance auto m'a dit que dès le moment où la voiture est assurée je peux rouler avec. Mais maintenant, la voiture ne passe plus le contrôle technique, je dois donc m'en débarrasser. Or en navigant sur le net, je vois que la carte grise n'étant pas à mon nom, je n'avais pas le droit de la conduire, que puis-je faire pour me mettre dans la légalité ?

je vous remercie de vos réponses,

Cordialement.